

PRÉAMBULE

ACTUELLEMENT*, les évolutions en cours au sein du système éducatif sont plurielles. Certaines orientations sont claires, ouverture et soumission croissante aux intérêts privés, renforcement de la hiérarchie, même si elles se contredisent parfois. Aujourd'hui plus qu'hier, il n'y a pas une mais deux écoles en une : d'une part une école formant et reproduisant l'élite - l'école ne sélectionne pas seulement, elle justifie la domination - d'autre part pour le plus grand nombre, une école de masse et du minimum qui ne répond plus aux espoirs des parents... L'objectif de l'État, de ses gouvernements est de contrôler et d'inculquer l'obéissance et la soumission à l'ordre social actuel ; y compris en déléguant à d'autres certaines tâches de formation précises. Mais il ne s'agit, dans ces deux écoles, que des deux facettes d'un même usage social de l'enseignement, deux manières de nier l'égalité, deux manières de ne pas éduquer.

Concrètement, aujourd'hui, l'instauration concertée d'une spirale de la précarité au sein de nos établissements est un pas de plus vers une école des pauvres, encadrée par des pauvres, et une école des riches. Inégalitaire, autoritaire, l'école reflète la société dans laquelle nous vivons et contre laquelle nous luttons. Cependant, l'école malgré ses tares d'aujourd'hui, est la seule voie d'accès à une instruction élémentaire pour le plus grand nombre. Elle ouvre des portes sur la culture et reste un lieu de brassage relatif initiant au respect de l'autre. La défense d'un service public d'éducation demeure une première étape incontournable pour ceux et celles qui veulent changer la société et l'école.

Notre combat contre cette société passe par la lutte au cœur de la société et au cœur de l'école pour remplacer le système capitaliste par une société égalitaire et autogestionnaire. À nous d'avancer, sur les débris des idéologies et des projets pédagogiques, une alternative collective capable de porter les aspirations d'égalité et de liberté.

Nous savons à présent que les différentes options syndicales dans l'éducation sont dans une impasse tant théorique que pratique qui explique leur perte de crédibilité. La lutte pour une révolution sociale, éducative et pédagogique passe donc aussi par une rénovation du syndicalisme dans l'éducation et dans la société. Cette plate-forme se veut un moyen d'engager le débat et l'action.

* Texte de la plate-forme de la CNT-FTE adoptée au congrès extraordinaire de Saint-Denis (93), le 30 janvier 2000.



Classes en lutte... le bulletin d'info de la CNT-FTE est diffusé tous les mois par mail. Pour le recevoir gratuitement et automatiquement inscrivez-vous à : fede-educ@cnt-f.org

CNT

fte



Fédération des travailleurs de l'éducation

Palais du travail - 5 place Lazare Goujon 69100 VILLEURBANNE
Mail : fede-educ@cnt-f.org Web : <http://www.cnt-f.org/fte>

PLATE-FORME DE LA CNT - ÉDUCATION

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique !



MOYENS D'ACTION

REJOINDRE LA CNT-ÉDUCATION,

POUR UN RENOUVEAU DU SYNDICALISME, POUR UN RENOUVEAU DES LUTTES

CONSTRUIRE UNE ALTERNATIVE SOCIALE, ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Face aux enjeux de l'offensive libérale, devant le renouveau des luttes et pour la satisfaction de nos revendications, le syndicalisme traditionnel, intégré, nous démontre chaque jour un peu plus son inefficacité. Pour nous le syndicalisme ne peut se réduire à la défense corporatiste des catégories les plus protégées en oubliant ceux qui sont le plus exposés (précaires, jeunes, personnels de service...), à la participation au simulacre de démocratie que constituent les différentes commissions paritaires, à la cogestion clientéliste des carrières, au rite des éternelles mobilisations de 24 heures ou à l'agitation démagogique pré-électorale, au repli sur la seule réalité corporatiste...

Notre syndicalisme, s'il se revendique des origines syndicalistes révolutionnaires et anarcho-syndicalistes du syndicalisme européen, reconnaît et participe tout autant aux nouvelles formes de luttes nées des mobilisations actuelles (collectifs, Ag, occupations...)

- **Unité des personnels sur leur lieu de travail et solidarité concrète** : la FTE regroupe dans la même structure tous les travailleurs (-euses) de l'éducation, du privé comme du public, précaires, titulaires et intervenants extérieurs, ainsi que les étudiant(e)s et les lycéens(-nes),
- **Démocratie directe dans le syndicat comme dans les luttes** : à tous les niveaux, c'est l'Ag souveraine qui décide et non un quelconque « bureau »,
- **Autogestion dans le syndicat** : refus de la bureaucratie syndicale par la gestion collective des tâches (permanences d'accueil, rédaction des bulletins...), rotation et révocabilité permanente des mandats, refus des permanent(e)s rémunéré(e)s par l'employeur qu'ils/elles sont censé(e)s combattre,
- **Défense d'un syndicalisme indépendant de l'Etat et du patronat** : refus de toute forme de subventions, autonomie complète vis à vis des organisations politiques, religieuses ou autres, syndicat ouvert à toutes et tous, refus du cumul d'une fonction politique et d'une fonction syndicale,
- **Défense et promotion d'un projet social, éducatif et pédagogique** : le syndicat est une force de proposition porteur d'un "autre futur" et de revendications concrètes,
- **Construction d'une force syndicale autonome, intercorporative et révolutionnaire** : les syndicats de la FTE sont adhérents à la Confédération Nationale du Travail, regroupant dans le même esprit les travailleurs (euses) du public et du privé, les chômeurs (euses), les retraité(e)s militant dans les entreprises comme dans les quartiers (anti-fascisme, lutte pour les droits des femmes, anti-militarisme...). Pour détruire le capitalisme et l'État et construire un monde autogestionnaire et égalitaire.
- **Solidarité internationale** : la FTE est en contact avec des organisations syndicales étrangères, tant il est vrai que le combat des travailleurs ne connaît pas de frontières.

Plate-forme adoptée au congrès fédéral extraordinaire de Saint-Denis 29-30 juin 2000
Réactualisation : IV^e Congrès fédéral / Sète 10-11-12 juin 2004 (Point 7)

REVENDICATIONS

Salaires, statuts, conditions de travail : refusons toutes les hiérarchies !

1- Arrêt immédiat du recours à toutes les formes de travail précaire et/ou aux statuts de droits privés dans la fonction publique.

Garantie de réemploi pour toutes et tous et titularisation immédiate dans le service public sans discrimination de concours, de nationalité ou d'ancienneté avec le droit à une formation adaptée.

2- Opposition à toutes les politiques de privatisation de l'école publique (1), en particulier pour les services du nettoyage, transport scolaire, restauration, entretien... et arrêt de la politique d'autonomie qui tend à la mise en concurrence des établissements. Intégration de toutes les activités scolaires ou périscolaires (ateliers, animations, édition...) dans le service public avec, dans tous les cas, titularisation des personnels et embauches nécessaires.

3- Réduction du temps de travail (30h/semaine) (2) et revalorisation des salaires de tous les personnels, avec augmentation progressive jusqu'à disparition des différences et des inégalités salariales. Interdiction des heures supplémentaires, de l'annualisation du temps de travail, de la flexibilité et de la mobilité imposée. Droit à une formation rémunérée intégrant des cours sur le droit du travail. Droit à une retraite décente pour toutes et tous. Conditions de travail et rémunérations identiques pour tous les personnels de la maternelle à l'université. Pour les élèves et les étudiants, revalorisation, élargissement et augmentation des bourses sur critères sociaux, droit au logement.

Pour une école solidaire et égalitaire : élèves, parents, personnels, l'école est à toutes et tous !

4- Financement public exclusivement en direction des établissements scolaires, universitaires et de formation continue publics et transformation des établissements privés qui en font la demande en établissement publics déconfectionnalisés. La formation professionnelle initiale et continue doit être soumise au contrôle exclusif des travailleurs sans aucun droit de regard du patronat.

5- Augmentation des moyens humains, techniques et architecturaux mais aussi amélioration des modes et structures de travail pour de réels changements pédagogiques. Moratoire sur les fermetures de classes accompagné d'un recrutement d'ampleur dans toutes les catégories de personnels pour parvenir à une réduction significative des effectifs par classe, conformément aux réels besoins sociaux et éducatifs et non aux impératifs budgétaires et financiers.

6- Droits syndicaux et d'organisation permanente ou temporaire, de réunion, d'assemblée, d'affichage... pour tous les personnels, élèves et étudiant(e)s, sans aucune restriction. Droit de grève élargi à toutes les structures syndicales, les collectifs, coordinations, assemblées de personnels d'étudiants ou d'élèves. Abrogation du monopole de représentativité syndicale octroyé par l'État.

Le tout pour permettre une véritable démocratie directe au sein des établissements scolaires et universitaires, socle de toute éducation autogestionnaire et solidaire.

Ni libérale, ni autoritaire : pour une éducation autogestionnaire, pour une école émancipatrice !

7 - Pour une véritable éducation antisexististe et un refus de la discrimination sexiste et homophobe au travail. Une véritable formation des personnels pour une éducation anti patriarcale (distribution de la parole, activité non sexuées, choix des livres, luttes contre les préjugés homophobes...) qui limiterait la transmission des clichés hétéronormatifs, et sexistes. De véritables programmes éducatifs d'éducation sexuelle, de contraception, de prévention, ainsi que sur les rapports sociaux de sexe et la domination masculine. Refus de l'orientation sexuée des élèves (sections littéraires pour les filles / sections scientifiques pour les garçons). Cette discrimination entraîne par la suite des inégalités de prestige et de salaire inacceptables.

8- Refus des protocoles et de tous les accords école-justice-armée-police-patronat... Dans une optique non-autoritaire, l'école doit être le lieu de la coopération de tous et toutes pour aider à la formation d'individus équilibrés et compétents, par la connaissance, la critique, la révolte. En ce sens, la lutte contre le racisme, le fascisme, le sexisme, pour l'égalité des individus en respectant leur identité sont des devoirs de toute éducation populaire au service des travailleurs.

9- Pour un véritable service social d'éducation, dans une école gratuite, laïque et autogérée. Défense de l'autogestion comprise comme la participation libre et solidaire de tous les acteurs de la communauté éducative. Abolition de toutes les formes de hiérarchies (agents chefs, maîtres directeurs, principal, inspecteurs...) remplacées par la gestion collective de toutes et de tous et la rotation des tâches. Disparition de l'inspection mais exigence, à côté de l'auto-évaluation de l'équipe d'une évaluation par un collectif indépendant.

10- Refus de l'élitisme prétendument républicain tout comme de la gestion « libérale » de la misère culturelle. Pour une éducation où toutes et tous ont les moyens d'acquérir une maîtrise de soi avec les autres, sans hiérarchisation des savoirs (techniques, sportifs, culturels...) sans limitation de leur diversité, sans ségrégation par âge, classe ou sexe. Pour un savoir polytechnique, accessible à toutes et tous, à tous les âges de la vie et partout. Abandon de la fonction de tri social de l'école et en particulier de l'examen comme mode de contrôle des acquisitions remplacé par une évaluation formative établie sur toute la durée de l'apprentissage.

11- Contre l'archaïsme de l'enseignement autoritaire, contre les projets éducatifs libéraux, les syndicats CNT des Travailleurs de l'Éducation défendent par principe et par la pratique toutes les pédagogies anti-autoritaires, autogestionnaires et émancipatrices qui cherchent à faire de l'élève (adulte, adolescent ou enfant) le propre acteur de son enseignement, de sa formation et de ses apprentissages. L'éducation à l'autonomie et à la liberté passe par la mise en pratique de principes sociaux sans lesquels la liberté individuelle se résumerait à être celle du « fort » contre celle du « faible ». Aux valeurs de l'autorité, de la compétition, de la consommation et de la sélection, nous opposons celles de la démocratie directe, de la solidarité, de l'égalité ou justice sociale et de l'auto-organisation socle de toute éducation autogestionnaire et solidaire.

(1) L'école entendue de la maternelle à l'université.

(2) Trente heures par semaine pour tous les personnels, sans flexibilité ni annualisation et avec embauches correspondantes. Précisons qu'en ce qui concerne les enseignants, ces 30 h hebdomadaires incluent le temps de préparation, de correction, de concertation et de suivi individuel ainsi que le temps de présence devant les élèves (ce qui implique une réduction des heures de cours proportionnelle au passage de 39 à 30 h et - pour le 1^{er} degré - plus d'un enseignant par classe).



La fédération des travailleurs de l'éducation publie une nouvelle revue de débat et de réflexion : **N'AUTRE école**. Il s'agit d'offrir une tribune d'analyse et de combat à tous ceux qui oeuvrent pour une révolution sociale, éducative et pédagogique. Chaque numéro est l'occasion de confronter les points de vue et les pratiques des militants syndicalistes, pédagogiques, révolutionnaires, des chercheurs et des acteurs de terrain autour d'un thème qui pose question aujourd'hui afin de dégager des axes de luttes et de creuser la réflexion pour appuyer et étayer l'action quotidienne des militants, dans et hors de la CNT. Les contributions, les apports d'horizons variés ne manquent pas et confortent notre conviction que ce pari ambitieux peut être tenu, à condition que les moyens d'une telle entreprise suivent. C'est pourquoi nous invitons sans plus tarder chaque adhérent, chaque sympathisant, chaque militant, chaque observateur de la vie éducative à témoigner de son attachement à ce projet en s'abonnant au plus vite à la revue.

Bulletin d'abonnement à **N'AUTRE école**

La revue syndicale et pédagogique de la CNT éducation

Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je m'abonne à partir du n° :

L'abonnement est de 15 € pour 6 n° (soutien : 20 €, étudiants, précaires, chômeurs, prisonniers : 10 €). Commande au numéro : 2,5 € Chèque à l'ordre de "CNT" (mention au dos : revue fédérale), à envoyer à : FTE-CNT 33, rue des Vignoles 75020 Paris